





# Adhérez au SE-Unsa.....

## Titulaires

CLASSE NORMALE	ÉCHELONS									
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	
Instituteur		136 €	138 €	142 €	149 €	157 €	166 €	183 €		
Prof écoles, Certifié, Cop, CPE, PLP, PEPS	153 €	158 €	163 €	166 €	176 €	189 €	201 €	217 €	234 €	
PEGC, Ce d'Eps, AE			140 €	147 €	154 €	163 €	171 €	181 €	192 €	
Bi-admissible	155 €	157 €	166 €	178 €	187 €	201 €	217 €	234 €	244 €	
Agrégé	174 €	187 €	199 €	211 €	225 €	243 €	261 €	278 €	291 €	

## HORS CLASSE

	01	02	03	04	05	06	07
Prof écoles, Certifié, CPE, PLP, PEPS, Dao	174 €	197 €	211 €	225 €	244 €	260 €	275 €
Agrégé	231 €	244 €	258 €	275 €	288 €	322 €	
PEGC, Ce d'Eps	160 €	169 €	179 €	189 €	215 €	231 €	

## CLASSE EXCEPTIONNELLE

	01	02	03	04	05
PEGC, Ce d'Eps	215 €	233 €	244 €	260 €	275 €

Cotisations

## Non-titulaires

Contractuel	indice < 400	105 €	AED/AESH	73 €
	indice 401 à 500	136 €	Cui	50 €
	indice > 500	169 €	Suppléant	83 €

## Situations particulières

Disponibilité, congé parental	41 €
Temps partiel ou CPA : au prorata du temps de travail	

## Entrée dans le métier

Stagiaire	88 €	Étudiant ou EAP	41 €
-----------	------	-----------------	------

## Retraités

Pension inférieure à 1400 €	102 €
Pension entre 1400 et 1850 €	126 €
Pension supérieure à 1850 €	135 €

Payable par prélèvements fractionnés automatiques (en 10 fois sans frais).

Crédit d'impôt  
66 % de votre  
cotisation

## Instructions pour le prélèvement fractionné

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un RICE

## Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE UNSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

**Veillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier**

### Débitteur

Vos Nom Prénom (\*) : .....

Votre Adresse (\*) : .....

Code postal (\*) : .....

Ville (\*) : .....

Pays (\*) : .....

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*) :	<input type="text"/>
BIC (*) :	<input type="text"/>

Le (\*) :

A (\*) : .....

Signature (\*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. » Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.